

# QUAND LES ARCHIVES PASSENT À TABLE

Une sélection de documents  
conservés aux Archives nationales

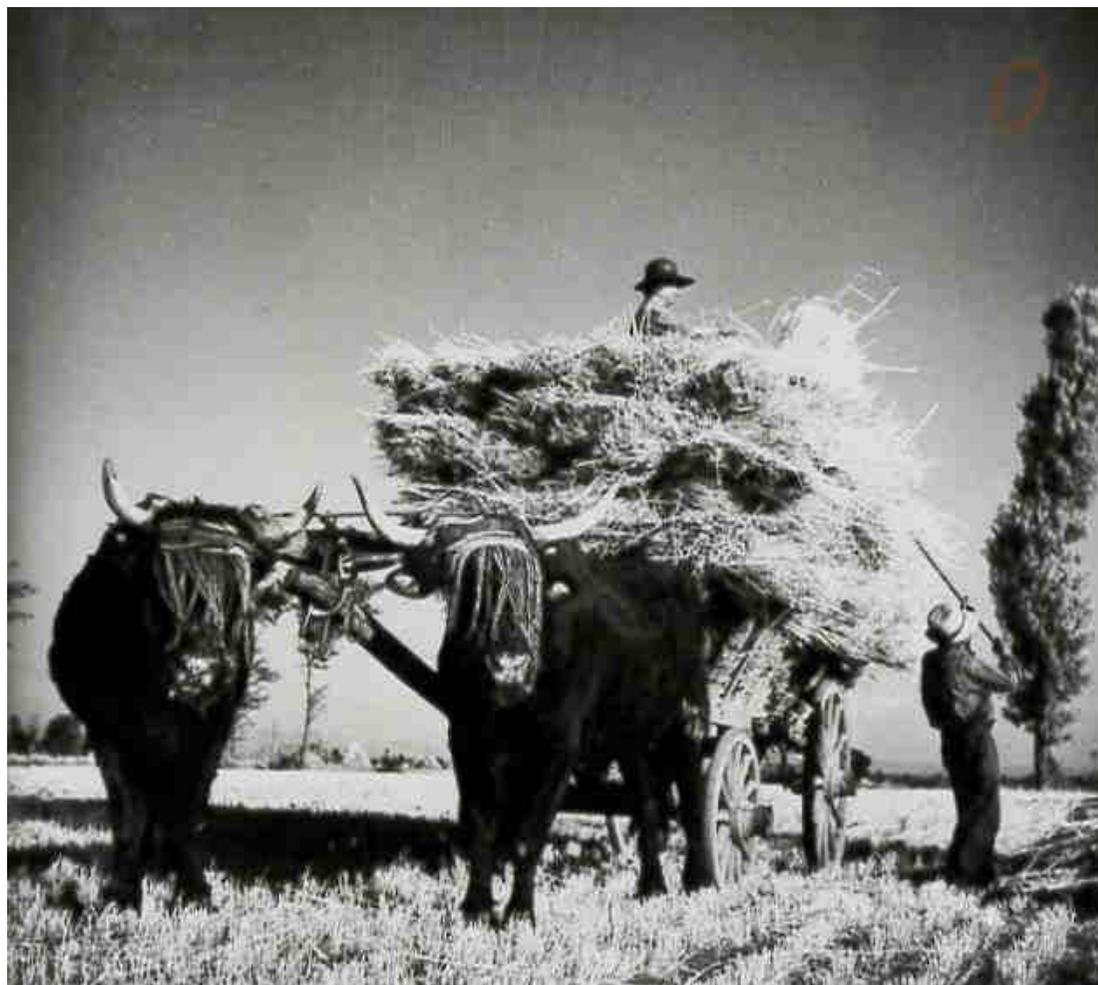


**ARCHIVES  
NATIONALES**

Crédits photographiques :

- © Archives nationales - Pôle images
- © Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines, Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
- © Photothèque de l'Agriculture

## Des cultures diverses : le chargement de gerbes de blé sur le char à bœufs en Limagne (Auvergne)



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/17.

## Des cultures diverses : la moisson du blé à la lieuse en Seine-et-Oise



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/18.

## Des cultures diverses : la cueillette et le ramassage des olives dans l'Hérault



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/39.

## Des cultures diverses : une rizière en Camargue



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/17.

## Des cultures diverses : la moisson du blé à la moissonneuse-batteuse dans une grande exploitation de l'Oise



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1960-1970]. Arch. nat., 19880215/19.

## Des cultures diverses : la cueillette des asperges dans les Landes



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/28.

## Des cultures diverses : du maïs séchant sous l'auvent d'une ferme bressanne (Ain)



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/18.

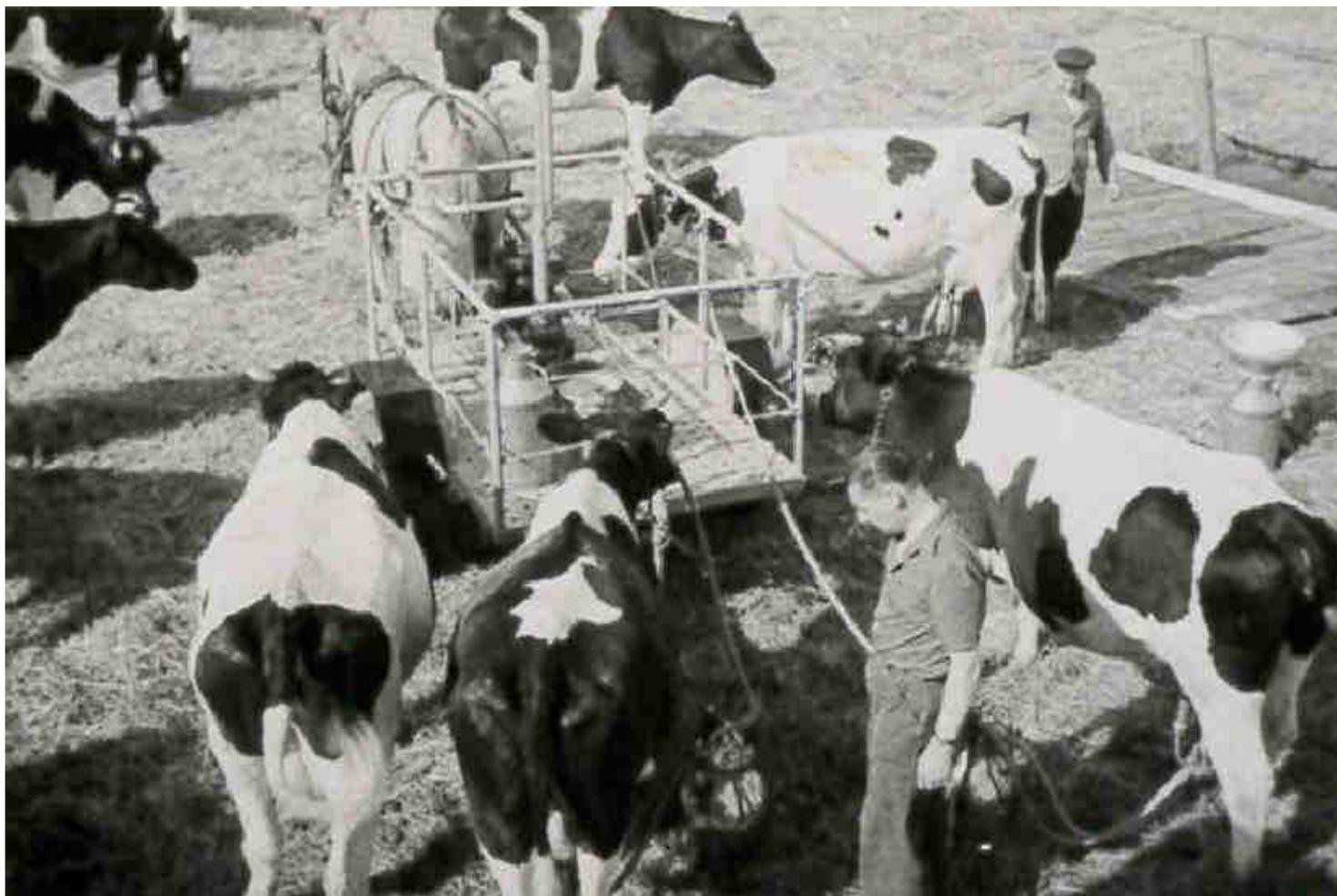
## Des cultures diverses : la récolte de la canne à sucre aux Antilles



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/29.



## Des cheptels variés : la traite mécanique des vaches au pâturage en Moselle



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/53.

ÉLEVER



ARCHIVES  
NATIONALES

## Des cheptels variés : les brebis de « Monsieur Pierre » près de Lacaune (Tarn)



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/60.

## Des cheptels variés : moutons et chèvres dans les Cévennes



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/59.

# ÉLEVER



ARCHIVES  
NATIONALES

## Des cheptels variés : une porcherie de la région de Quimper



Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture [1950-1970]. Arch. nat., 19880215/61.

# L'attention portée aux statistiques de production

C. N. I. V. — S<sup>e</sup> STATISTIQUES Département **Vienne** page 2

**1943**  
**RECENSEMENT**

### ESPÈCE BOVINE

DATES des Recensements	TAUREAUX	BŒUFS	VACHES toutes catégories	ÉLÈVES de plus d'1 an	ÉLÈVES de moins d'1 an	NAISSANCES	TOTAL de l'ESPÈCE
Octobre 1938	2.510	51.860	58.760	56.660	20.310	do	196.000
Octobre 1942	3.628	65.152	82.542	54.922	33.402	do	270.646
Indice	145	52	98	107	166	do	110
Octobre 1943	2.909	45.653	76.718	47.664	25.576	do	198.510
Indice	128	53	86	131	127	do	99

### ESPÈCE OVINE

DATES des Recensements	BÉLIERS de plus d'1 an	DRIS de plus d'1 an	MOUTONS de plus d'1 an	AGNEAUX & AGNELLES de moins d'1 an	NAISSANCES	TOTAL de l'ESPÈCE
Octobre 1938	5.830	106.780	17.320	54.170	do	184.100
Octobre 1942	3.462	145.248	7.822	56.632	do	173.144
Indice	59	106	45	93	do	85
Octobre 1943	3.509	106.570	2.826	49.510	do	162.415
Indice	50	100	15	87	do	87

### ESPÈCE PORCINE

DATES des Recensements	ANIMAUX REPRODUCTEURS VERRATS	ANIMAUX REPRODUCTEURS TRUIES	ANIMAUX A L'ÉCRAN de plus de 6 mois	PORCS de moins de 6 mois	NAISSANCES	TOTAL de l'ESPÈCE
Octobre 1938	820	23.010	32.952	84.930	do	141.712
Octobre 1942	664	17.945	11.922	55.732	do	86.263
Indice	81	78	36	66	do	61
Octobre 1943	550	16.510	8.832	43.832	do	69.724
Indice	67	71	27	52	do	49

### ESPÈCE CHEVALINE

DATES des Recensements	ESPÈCE CHEVALINE Attelés de 3 ans et moins	Attelés de plus de 3 ans	TOTAL de l'ESPÈCE	ESPÈCE MULLASSIÈRE	ESPÈCE ASININ	NAISSANCES
Octobre 1938	3.400	38.800	42.200	3.700	6.100	do
Octobre 1942	2.910	36.810	39.720	2.300	4.050	do
Indice	85	95	94	62	66	do
Octobre 1943	2.300	26.300	28.600	2.000	3.000	do
Indice	67	68	67	55	49	do

C. N. I. V. — S<sup>e</sup> STATISTIQUES Département **Vienne** page 3

## PRÉVISIONS DE RESSOURCES

### GROS BÉTAIL

**1943**

MOIS	D. S. A.		D. S. A. RÉVISÉ		PRODUCTION	
	TÊTES	POIDS NETS	TÊTES	POIDS NETS	TÊTES	POIDS NETS
JANVIER	2.909	45.653	2.909	45.653	2.909	45.653
FÉVRIER	3.628	65.152	3.628	65.152	3.628	65.152
MARS	2.510	51.860	2.510	51.860	2.510	51.860
AVRIL	3.628	65.152	3.628	65.152	3.628	65.152
MAI	2.510	51.860	2.510	51.860	2.510	51.860
JUIN	3.628	65.152	3.628	65.152	3.628	65.152
JUILLET	2.510	51.860	2.510	51.860	2.510	51.860
AOUT	3.628	65.152	3.628	65.152	3.628	65.152
SEPTEMBRE	2.510	51.860	2.510	51.860	2.510	51.860
OCTOBRE	3.628	65.152	3.628	65.152	3.628	65.152
NOVEMBRE	2.510	51.860	2.510	51.860	2.510	51.860
DÉCEMBRE	3.628	65.152	3.628	65.152	3.628	65.152

### VEAUX

MOIS	TÊTES	POIDS NETS	TÊTES	POIDS NETS	TÊTES	POIDS NETS
JANVIER	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
FÉVRIER	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
MARS	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
AVRIL	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
MAI	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
JUIN	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
JUILLET	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
AOUT	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
SEPTEMBRE	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
OCTOBRE	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
NOVEMBRE	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
DÉCEMBRE	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248

### MOUTONS

MOIS	TÊTES	POIDS NETS	TÊTES	POIDS NETS	TÊTES	POIDS NETS
JANVIER	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
FÉVRIER	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
MARS	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
AVRIL	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
MAI	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
JUIN	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
JUILLET	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
AOUT	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
SEPTEMBRE	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
OCTOBRE	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248
NOVEMBRE	5.830	106.780	5.830	106.780	5.830	106.780
DÉCEMBRE	3.462	145.248	3.462	145.248	3.462	145.248

### PORCS

MOIS	Ressources	Productions	TÊTES	POIDS NETS	TÊTES	POIDS NETS
JANVIER	820	23.010	820	23.010	820	23.010
FÉVRIER	664	17.945	664	17.945	664	17.945
MARS	820	23.010	820	23.010	820	23.010
AVRIL	664	17.945	664	17.945	664	17.945
MAI	820	23.010	820	23.010	820	23.010
JUIN	664	17.945	664	17.945	664	17.945
JUILLET	820	23.010	820	23.010	820	23.010
AOUT	664	17.945	664	17.945	664	17.945
SEPTEMBRE	820	23.010	820	23.010	820	23.010
OCTOBRE	664	17.945	664	17.945	664	17.945
NOVEMBRE	820	23.010	820	23.010	820	23.010
DÉCEMBRE	664	17.945	664	17.945	664	17.945

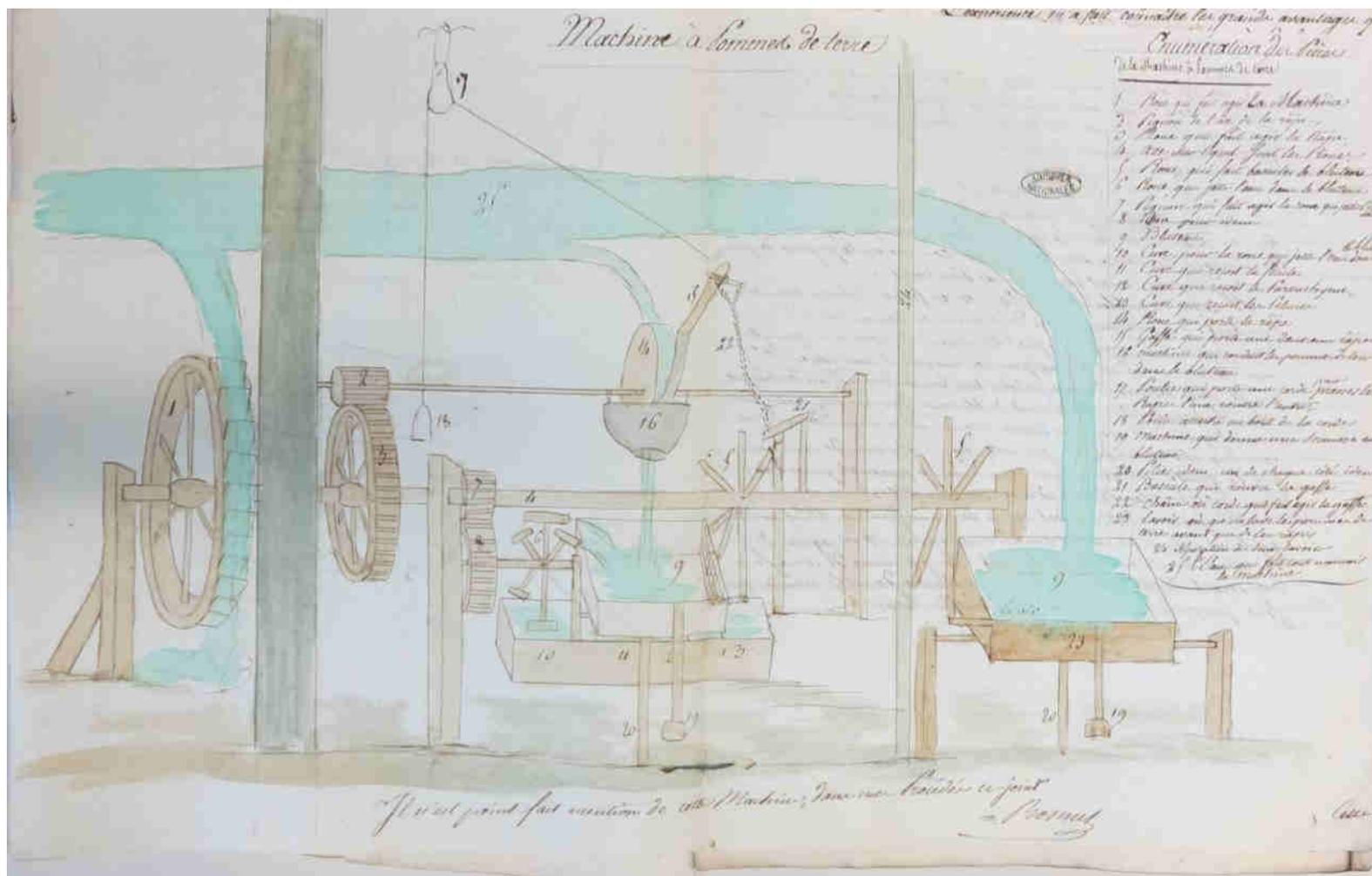
Statistiques relatives à la production de viande dans la Vienne (1945). Arch. nat., F/10/5223.

*Ces chiffres montrent une diminution notable du nombre de têtes sous l'Occupation, en particulier pour les ovins et les porcins.*

ÉLEVER



# La fabrication de la farine de pomme de terre



Dessin d'une machine à râper les pommes de terre conçue par Bosmel, percepteur des contributions directes à Auville-sur-le-Vey [aujourd'hui Les Veys (Manche)] (1818). Arch. nat., F/12/2379.

## L'amélioration des sols : les travaux de la Société royale d'agriculture

Mémoire  
 Sur une nouvelle manière de préparer le  
 bled destiné aux semences  
 Par M. Laborie Curé de Servon

Cette manière nouvelle consiste à substituer au  
 chantage accoutumé un temps de 24 heures dans  
 une lieffre de linge.

On sait que le méthode du chantage laisse  
 les semences en proie à mille accidens divers  
 qu'on appelle ~~maladies~~ <sup>maladies</sup>. Et que par cette raison, sur la  
 quantité de semence qu'il est d'usage de donner  
 à nos terres de bled une partie considérable  
 est en pure perte.

J'ai cherché dans ~~les propriétés de la Linge~~  
 un moyen Remède à cet inconvénient, et sur  
 ce qu'on <sup>peut</sup> en attendre je vais faire passer  
 l'expérience de trois années.

Donnons d'abord notre procédé ~~comme~~  
~~comparatif~~.

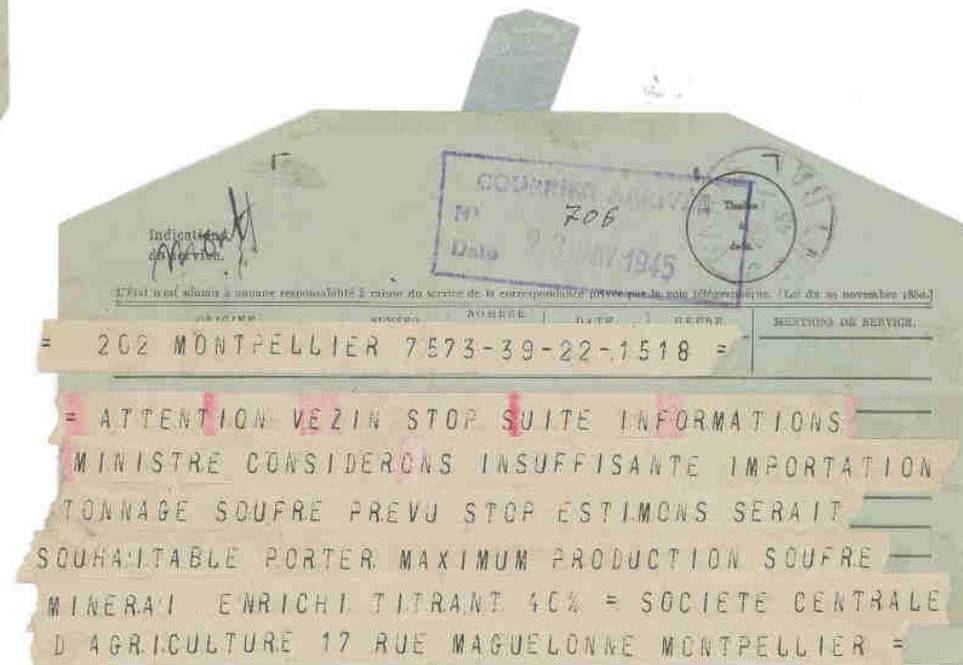
Sur un barillem de linge de chemise bien  
 essoré et en est bien, je verse environ 20  
 pintes de eau bouillante et après avoir bien  
 batté avec un balon jachure de remplir de eau  
 froide le unid dans le quel j'ajoute auant de  
 24 heures devant les quelles je batte encore  
 trois à la fois de l'effre est en état.

191/4

« Mémoire sur une nouvelle manière de préparer le bled destiné aux semences » présenté à la Société royale d'agriculture par Laborie, curé de Servon (Seine-et-Marne), le 27 octobre 1791. Arch. nat., F/10/222/191.

# Le développement des engrais : les besoins en soufre

MODIFIER



Télégramme de la Société centrale d'agriculture de Montpellier au ministère de l'Agriculture invitant celui-ci à augmenter les importations et la production de soufre (23 janvier 1945). Arch. nat., F/10/5419.

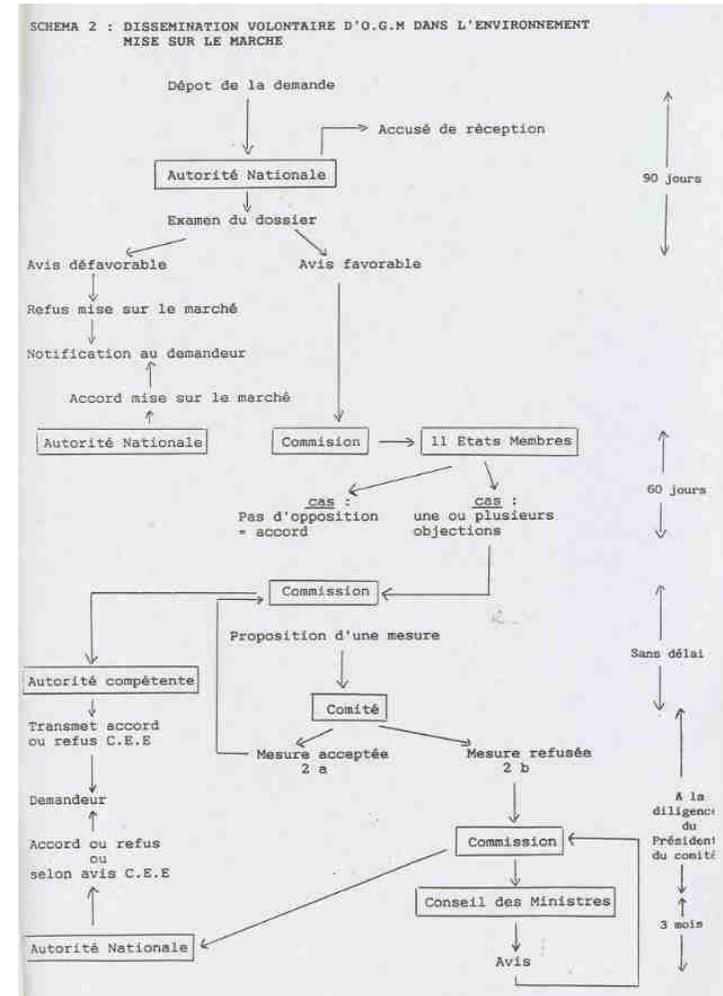
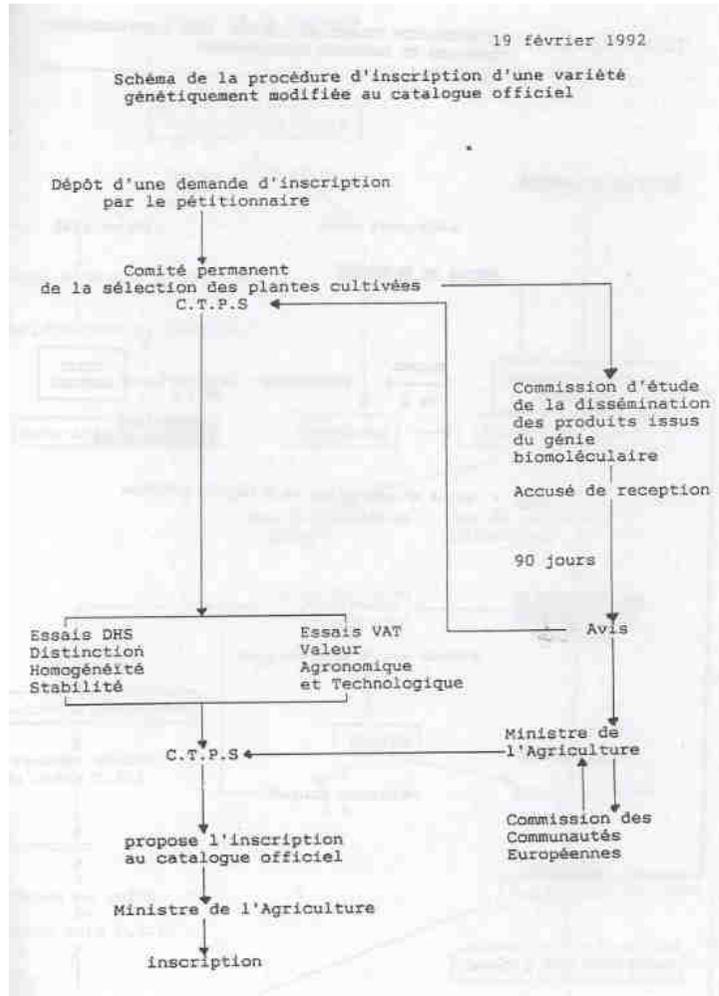


## Le développement des produits phytosanitaires : le traitement des pommes de terre



Brochure publicitaire vantant les propriétés de l'Ipno germ, solution hormonée commercialisée par la société Rhône-Poulenc (1949). Arch. nat., F/10/5416.

# La sélection des espèces végétales : la création d'O.G.M.



Schémas explicitant les procédures d'autorisation de dissémination volontaire et de mise sur le marché des O.G.M., insérés en annexes d'un rapport sur « Les biotechnologies et l'industrie alimentaire » élaboré sous la direction de Raymond Février (1992).

Arch. nat., 20170135/4.

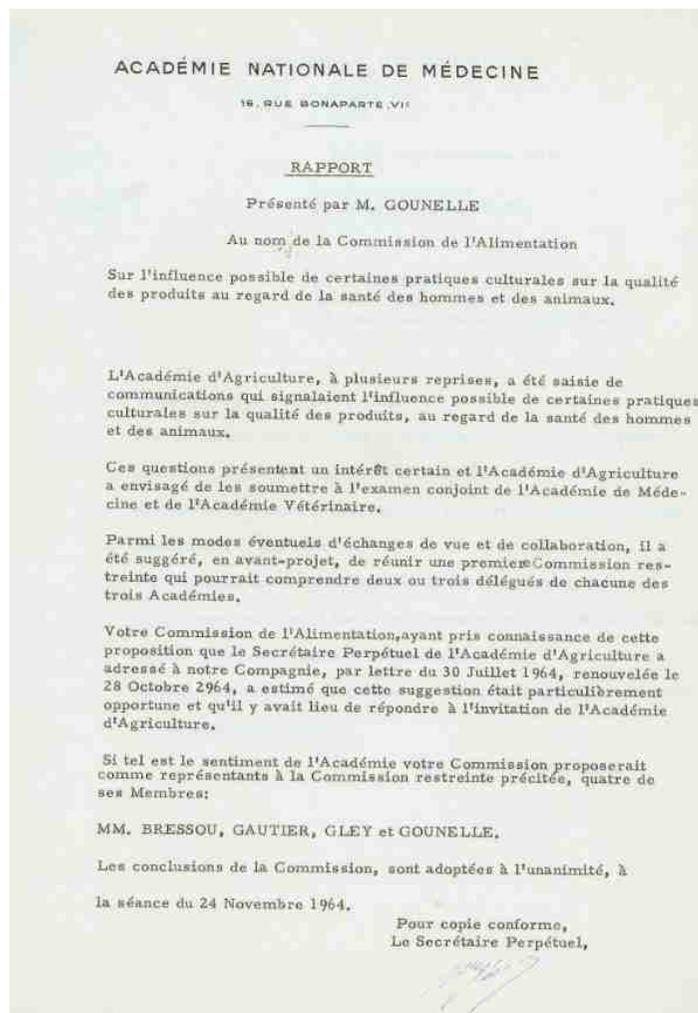
MODIFIER



ARCHIVES NATIONALES



# La prévention des risques environnementaux et sanitaires



Rapport présenté à l'Académie de médecine au sujet de sa participation à une commission chargée d'étudier l'influence possible de certaines pratiques culturelles sur la qualité des produits (1964). Arch. nat., 76/AJ/3.

PRÉSERVER



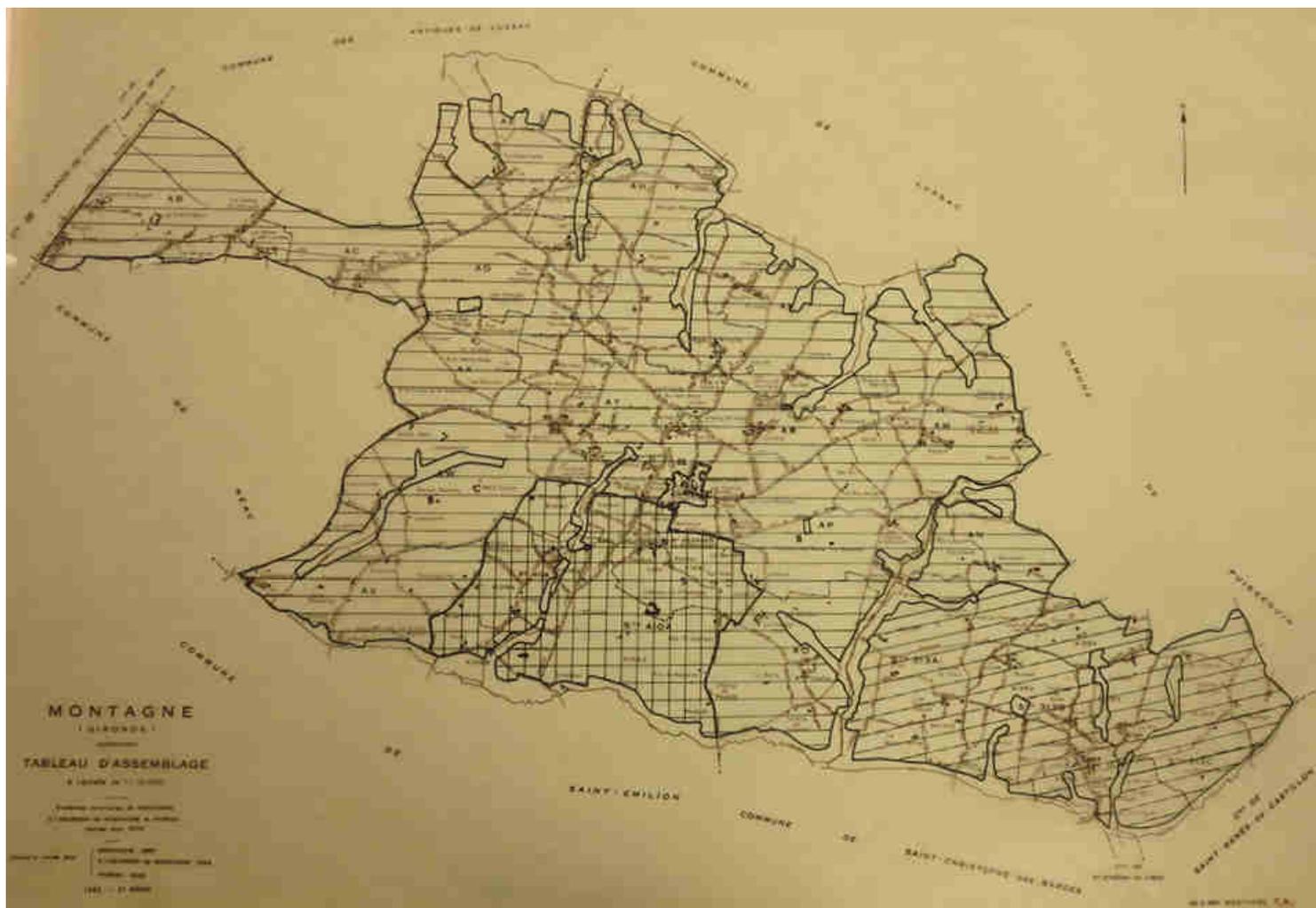
ARCHIVES NATIONALES

## La prise en compte du bien-être animal



Convention passée entre le ministère de l'Agriculture et l'Institut de l'élevage relative au transport et au bien-être des bovins (2001). Arch. nat., 20120048/27.

## L'établissement des appellations d'origine



Plan de délimitation de l'aire de production des vins d'appellation « Montagne-Saint-Émilion » établi par l'Institut national des appellations d'origine [INAO] (1989-1992). Arch. nat., 20150258/32.

## La promotion de l'agriculture biologique

**FICHE DE NOTIFICATION CONCERNANT LES PRODUCTEURS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE**  
ANNEE 2003

Cadre réservé à l'Agence BIO : \_\_\_\_\_ Date de réception : 20030603  
AB numéro d'enregistrement : 518 Clé : P

**A remplir par le producteur :**

1 - Producteur  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Raison sociale : PLAYSAM  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : 01 Ville : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : 0479 N° de télécopie : \_\_\_\_\_

2 - Engagement  
Le producteur soussigné s'engage à respecter l'ensemble des dispositions communautaires et nationales régissant la production biologique, la préparation, la commercialisation et l'étiquetage des produits agricoles et des denrées alimentaires en général.  
Ces règles sont notamment définies par le règlement (CEE) N°2092/91 modifié du conseil du 24 juin 1991 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et denrées alimentaires (J.O.C.E. 22 juillet 1991), et notamment son article 6 ; par le cahier des charges concernant le mode de production et de préparation biologique des animaux et des produits animaux délimitant les modalités d'application du règlement (CEE) n°2092/91 modifié du Conseil homologué par arrêté ministériel du 29 août 2000.  
Le producteur soussigné s'engage à mettre à jour sur le formulaire "SURFACE 2" (page "a" de la déclaration de surfaces, la colonne "nom des cultures ou des différents peis" si vous ne recevez pas de déclaration de surfaces, vous devez vous le procurer auprès de votre Direction départementale de l'agriculture et de la forêt). Préciser le type de culture (blé tendre, blé dur, panais, ...) ou de cueillette. Enfin, dans la colonne "code BIO", précisez : parcelle conduite en agriculture biologique (AB), en conversion (C1, C2, C3) ou en agriculture conventionnelle (AC).

3 - Choix de l'organisme de contrôle agréé (1)  
 AGLAVE  AGROCEBI  CERTIPAG  ECOCERT  QUALITE FRANCE  URASE

(1) Cocher la case correspondante. Un seul choix est possible ; tout changement d'organisme de contrôle agréé doit être notifié à l'Agence BIO sous huitaine.

4 - Productions végétales (à ce jour) :  
Surface agricole utile : \_\_\_\_\_  
dont : superficie en agriculture biologique : Totalement  
- superficies en conversion : - C1 (1<sup>re</sup> année) : \_\_\_\_\_  
- C2 (2<sup>e</sup> année) : \_\_\_\_\_  
- C3 (3<sup>e</sup> année) : \_\_\_\_\_  
- Superficie en agriculture conventionnelle : \_\_\_\_\_

Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé" :  
"lu et approuvé"

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données exprimés des organismes destinataires du formulaire.  
L'ensemble des documents est à renvoyer à l'Agence BIO - 12 bis rue des Colonnnes du Trône, 75012 Paris.

Produit animal

Producteur : \_\_\_\_\_

PRODUCTION	RACE SOUCHE / ESPECES	EFFECTIF	MODE DE PRODUCTION (1)
PRODUCTION BOVINE			
vaches laitières	<u>Breux de l'Alpe</u>	<u>3</u>	<u>AB</u>
génisses laitières	<u>Breux de l'Alpe</u>	<u>2</u>	<u>AB</u>
génisses tertiaires			
bovins mâles de plus de 2 ans			
bovins mâles de 1 à 2 ans			
bovins mâles de 6 mois à 1 an			
veaux de moins de 6 mois			
PRODUCTION OVINE			
brebis laitières			
brebis non laitières			
chèvres			
autres ovins			
PRODUCTION CAPRINE			
chèvres laitières	<u>Alpines</u>	<u>5</u>	<u>AB</u>
mâles reproducteurs			
autres caprins	<u>S. de l'Alpe</u>	<u>5</u>	<u>AB</u>
PRODUCTION PORCINE			
troues reproductrices			
verrotes			
cochons			
autres porcs	<u>Engadine</u> <u>Local</u>	<u>5</u>	<u>AB</u>
VOLAILES			
poules pondeuses	<u>Local</u>	<u>≈ 10</u>	<u>AB</u>
poulets de chair	<u>Rebrousse</u>	<u>≈ 50</u>	<u>AB</u>
canards			
pintades			
dindes			
oies			
autres (à préciser)			
EQUIDES			
chevaux et juments			
autres équidés	<u>Autre</u>	<u>2</u>	<u>AB</u>
LAPINS			
lapins reproductrices			
autres lapins			
PISCICULTURE (eau douce)			
poissons d'élevage			
saumonides			
APICULTURE (nb de ruches)			
AUTRES			

Les renseignements demandés dans cette rubrique concernent l'ensemble de l'exploitation c'est-à-dire la production en agriculture biologique, la production en conversion et la production en agriculture conventionnelle, et doivent s'appuyer :  
- pour les productions bovines, ovines, caprines, équines et porcines, sur le nombre d'animaux sur l'exploitation à la date de la notification ou de son renouvellement ;  
- pour les volailles et les lapins, sur le nombre d'animaux dont la production est envisagée pour l'année en cours au moment de la notification ou de son renouvellement ;  
- pour les poissons, sur le poids des animaux dont la production est envisagée.

(1) Précisez : AB = Agriculture Biologique CO = Conversion vers agriculture biologique AC = Agriculture conventionnelle

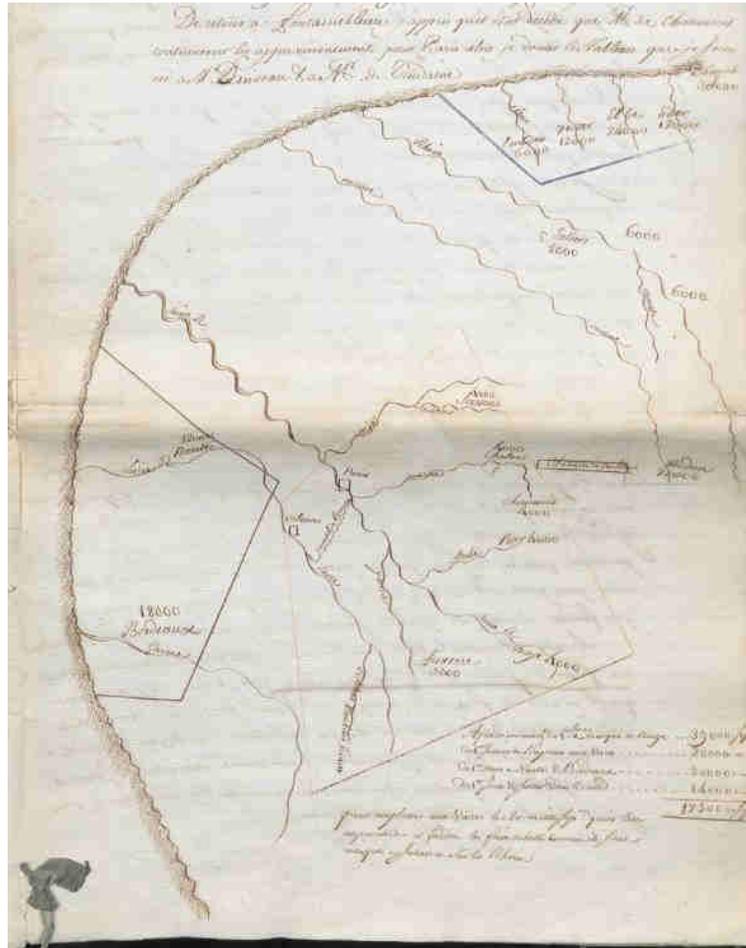
Date et signature : 10/04/03

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données exprimés des organismes destinataires du formulaire.  
L'ensemble des documents est à renvoyer à l'Agence BIO - 12 bis rue des Colonnnes du Trône, 75012 Paris.

Fiche de notification concernant un « producteur » en agriculture biologique de l'Ain (2003). Arch. nat., 20060548/1.

*La mention « paysan », à titre de raison sociale, semble attester d'un engagement militant. En effet, la plupart des fiches conservées sous la présente cote ne renseignent pas cette rubrique, les autres indiquant « agriculteur » ou « exploitant agricole ».*

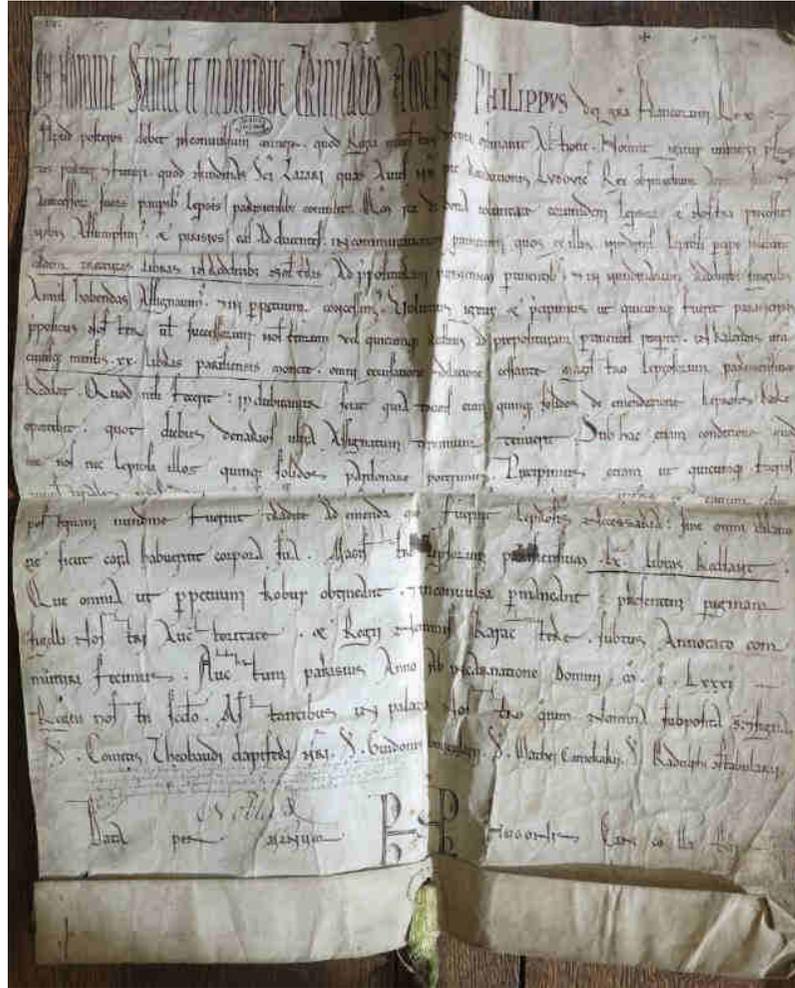
## L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime



Mémoire d'un « marchand de bled, meunier, farinier & boulanger » (1771). Arch. nat., F/11/264.

*Ce croquis représente les zones, en général bien desservies par le réseau hydrographique, où le négociant achète le blé en vertu d'un traité, conclu avec le Contrôle général des finances, visant à garantir l'approvisionnement de Paris en 1769-1770. On remarquera l'éloignement des régions d'importation au fil des mois, depuis le cœur du Bassin parisien à l'automne jusqu'à l'Europe du Nord en juin-juillet, en passant par les grands ports de l'Atlantique dans l'hiver.*

## Le ventre de Paris : l'acte de naissance des Halles



Lettres patentes par lesquelles Philippe Auguste accorde aux lépreux de Saint-Lazare une rente mensuelle de 20 livres parisis à percevoir sur la Prévôté en échange de la foire Saint-Lazare (1181). Arch. nat., S//6636 n° 8.

*Le transfert de l'importante foire Saint-Lazare dans la plaine des Champeaux constitue l'acte fondateur du quartier des Halles.*

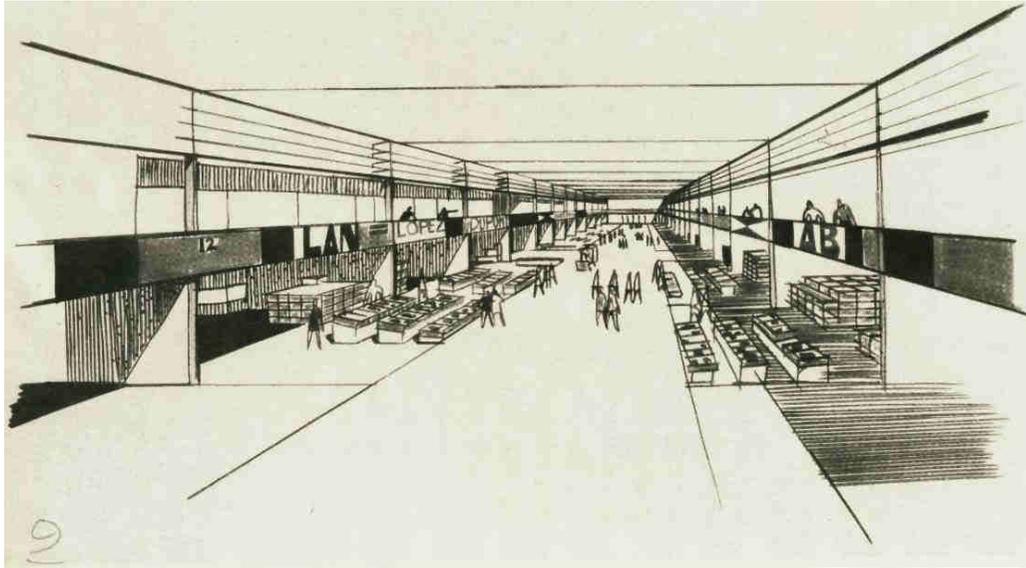
# ACHETER



ARCHIVES  
NATIONALES



## Le ventre de Paris : le Marché de Rungis



▲ Dessin joint au projet d'aménagement du Marché d'intérêt national de Rungis présenté par le cabinet d'architecture d'Henri Colboc, qui devait réaliser le Pavillon de la Marée (1964). Arch. nat., AG/5(1)/2677.

► Photographie issue de la Photothèque de l'Agriculture (1977). Arch. nat., 19880215/74.

*On y voit des viandes pendues à des crochets métalliques, devant la boutique d'un marchand de chaussures auparavant installé aux abattoirs de La Villette.*



## L'instabilité des prix alimentaires

Moyen Des Soies DAPIER  
L'attribution du meilleur bled froment a Paris le 28 fevrier 1691

Depurée	2 <sup>th</sup>
Limondière	ix <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Limondre	ix <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup>
Autre	ix <sup>th</sup>
Blanc metoil	ix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
rotin metoil	ix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Grigle	ix <sup>th</sup> 2 <sup>th</sup>
Orange	ix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Grille	ix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Paricote	xix <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 2 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Leptiller	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Pois vertz	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Pois blancz	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Millot	xix <sup>th</sup>
Choucrue	xix <sup>th</sup>
navette	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
harazin	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Samfong	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
Arroyne	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>
farinet	xix <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> 8 <sup>th</sup> x <sup>th</sup> 4 <sup>th</sup> x <sup>th</sup>

Le Samedi 24 fevrier 1694

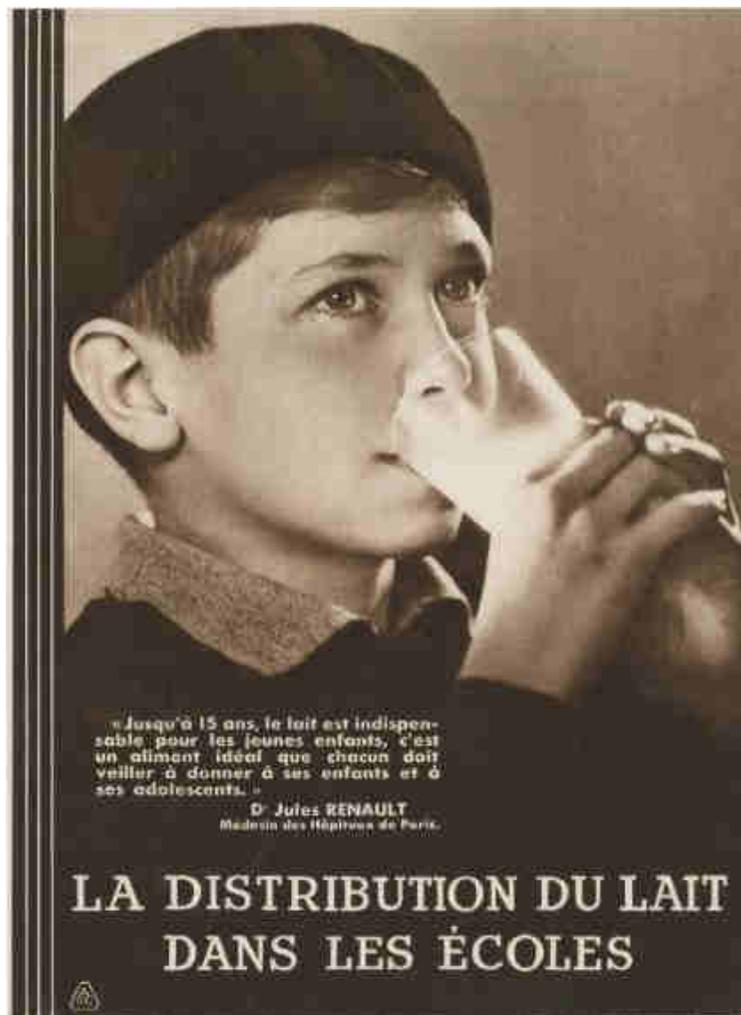
Moyen Des Soies DAPIER  
L'attribution du meilleur bled froment a Paris le 24 fevrier 1694

Depurée	xxix <sup>th</sup>
Limondière	xxix <sup>th</sup>
Limondre	xxix <sup>th</sup>
Autre	xxix <sup>th</sup>
Blanc metoil	xxix <sup>th</sup>
rotin metoil	xxix <sup>th</sup>
Grigle	xxix <sup>th</sup>
Orange	xxix <sup>th</sup>
Grille	xxix <sup>th</sup>
Pois vertz	xxix <sup>th</sup>
Pois blancz	xxix <sup>th</sup>
Millot	xxix <sup>th</sup>
Choucrue	xxix <sup>th</sup>
navette	xxix <sup>th</sup>
harazin	xxix <sup>th</sup>
Samfong	xxix <sup>th</sup>
Arroyne	xxix <sup>th</sup>
farinet	xxix <sup>th</sup>

Le Samedi 28 fevrier 1691

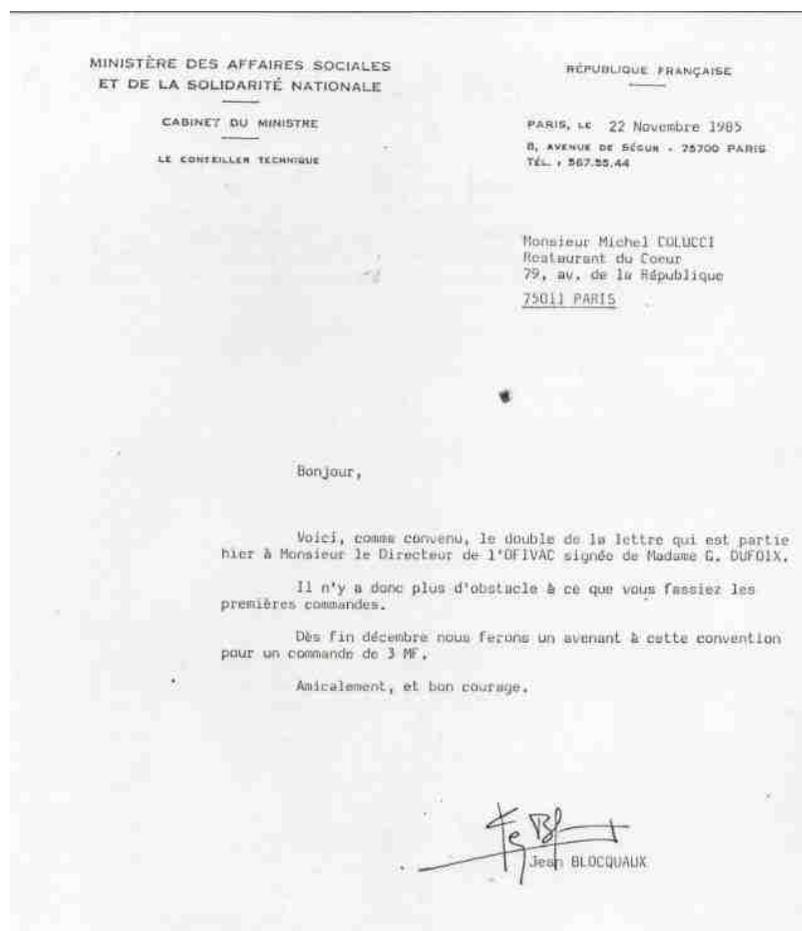
Mercuriales des grains à Paris (28 février 1691 et 24 février 1694). Arch. nat., KK//1001.  
 Ces relevés de prix sur les marchés permettent d'en saisir l'évolution, tout particulièrement pour les « bleds ».  
 Il apparaît ainsi qu'à trois ans d'intervalle, la valeur du setier de froment a plus que triplé.

## Une question de santé publique : la distribution du lait dans les écoles



Brochure de propagande en faveur de la consommation de lait dans les écoles, éditée par l'Office national du lait et diffusée à plus de 400 000 exemplaires entre 1932 et 1935. Arch. nat., 19870075/9.

# Une question de santé publique : la mobilisation des associations caritatives



Lettre adressée à Michel Colucci, dit Coluche, l'informant de la réponse favorable donnée à sa demande de soutien matériel et financier pour son projet de « Restaurant du Cœur » (1985). Arch. nat., 19860534/14.

MANGER



ARCHIVES  
NATIONALES

## Un moment de festivités familiales et amicales : le repas de mariage



Tirage photographique sur papier albuminé représentant *Un repas de noces à Yport* (Seine-Maritime), tableau d'Albert Fourié acheté par l'État lors du Salon de 1887. Arch. nat., F/21/7657.

# MANGER



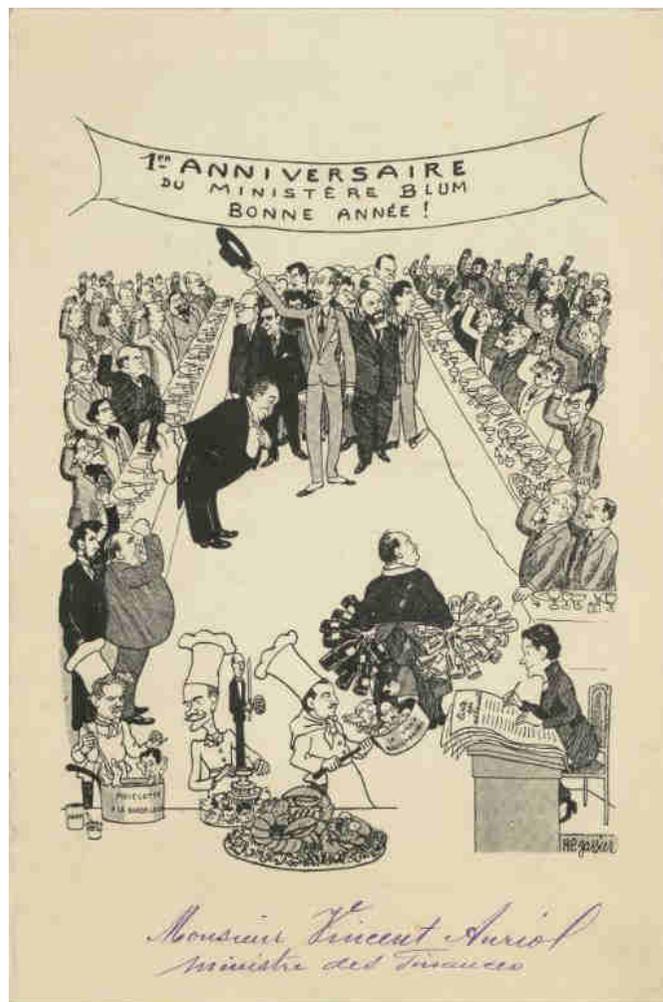
ARCHIVES  
NATIONALES

Un moment de festivités familiales et amicales : le déjeuner au restaurant

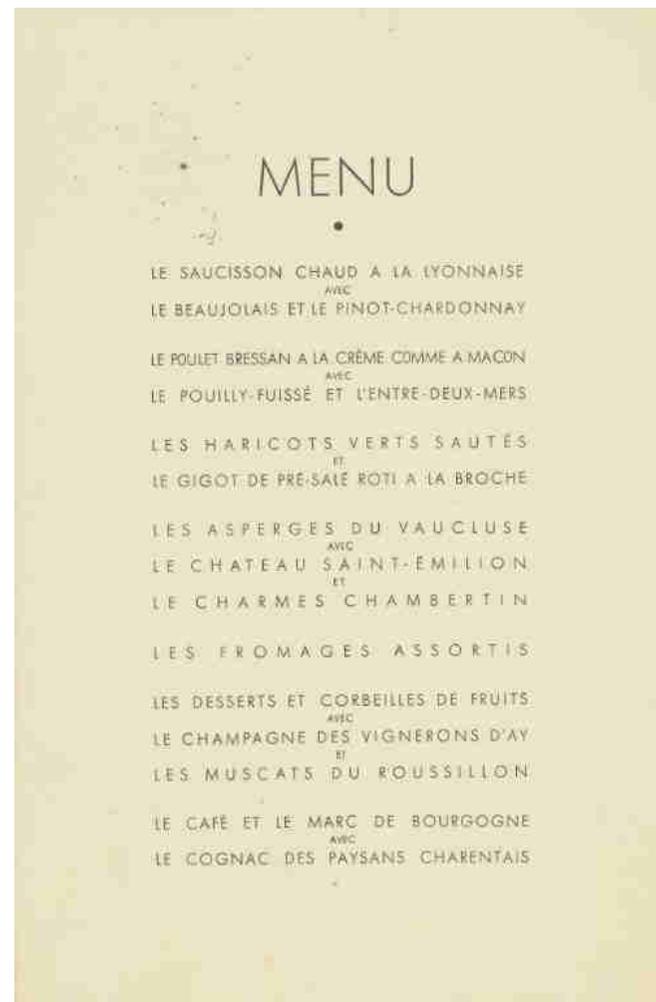


Photographie de la salle à manger de l'*Auberge du Cheval Blanc* à Dax (Landes) [1950-1970]. Arch. nat., 20090481/3.

## Un temps de réjouissances officielles : le banquet politique

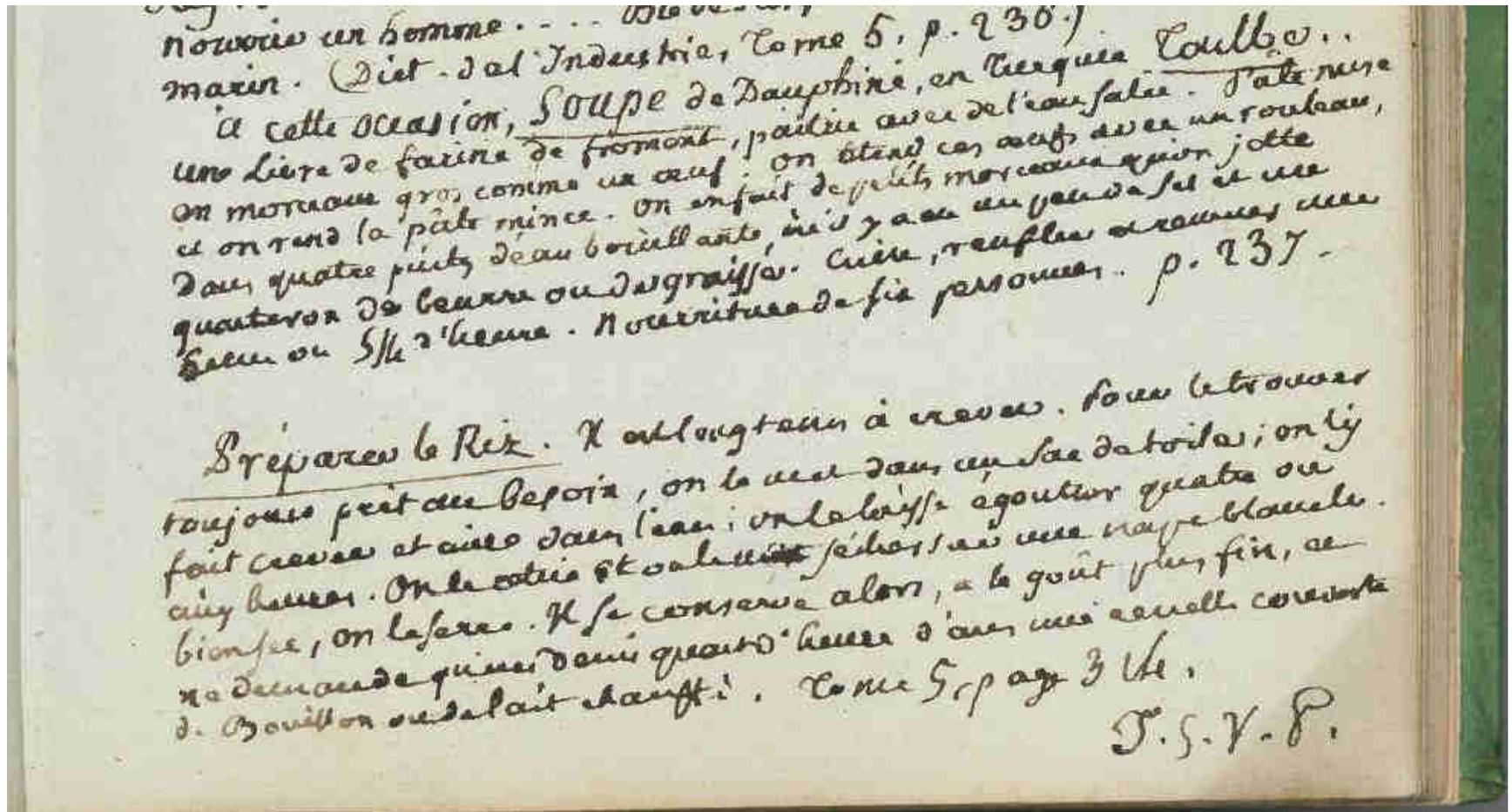


*Monsieur Vincent Auriol  
ministre des Finances*



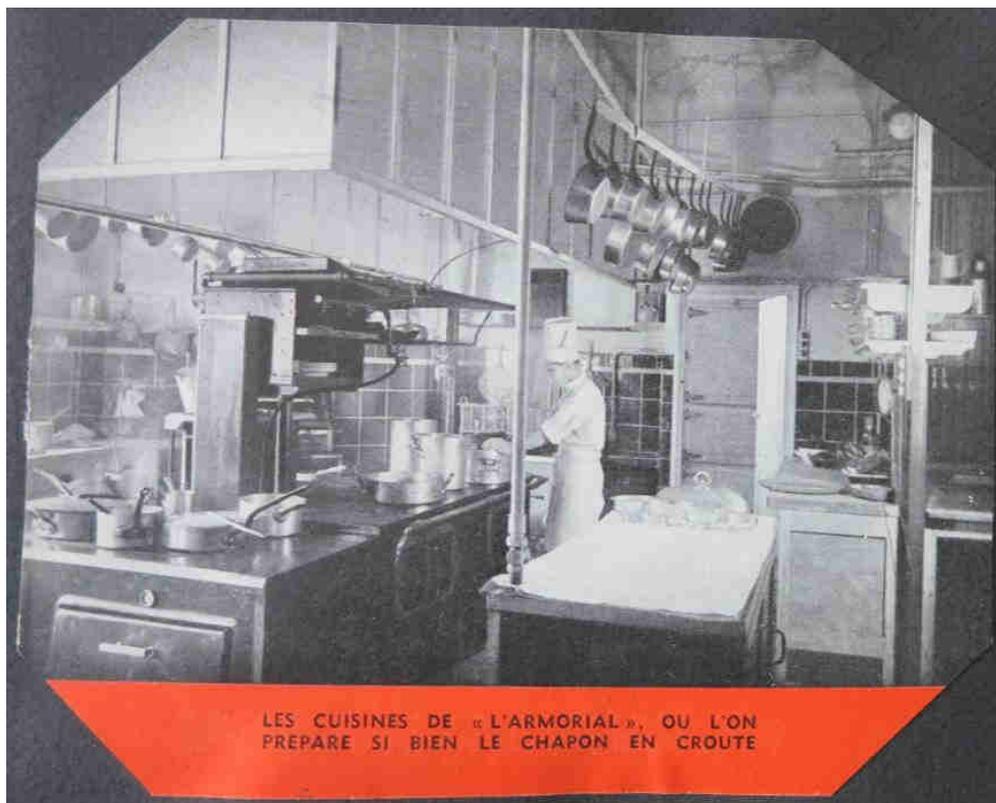
Menu du banquet du Groupe socialiste au Parlement donné le 3 juin 1937, à l'occasion du premier anniversaire du gouvernement Léon Blum (exemplaire destiné à Vincent Auriol, ministre des Finances). Arch. nat., 552AP/22.

## La transmission du savoir culinaire : la recette de la « soupe du Dauphiné » et de la préparation du riz



Carnet dans lequel François de Neufchâteau (1750-1828), écrivain et homme politique féru d'agronomie, consigne des observations puisées dans différents ouvrages d'agriculture et de botanique [1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle]. Arch. nat., 27AP/17.

## Dans la cuisine des chefs



▲ Photographie des cuisines de *L'Armorial*, restaurant de l'Hôtel Provençal à La Napoule [aujourd'hui Mandelieu-La Napoule (Alpes-Maritimes)] (1950-1970).

Arch. nat., 20090481/5.

► Photographie des cuisines de *La Bonne Auberge* à Frotey-lès-Vesoul (Haute-Saône) [1950-1970].

Arch. nat., 20090481/3.



## La reconnaissance d'un art de vivre : l'inscription du « Repas gastronomique des Français » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

### PROGRAMME D'ACTIONS DE LA MFPCA

#### Préambule

L'inscription par l'UNESCO du « Repas gastronomique des Français » sur la liste représentative du PCI de l'humanité est en bonne voie, sa confirmation constituera une vraie victoire pour tous ceux qui ont défendu la candidature française et œuvré à son succès.  
Nous allons obtenir la reconnaissance d'un monument de notre patrimoine et de notre culture. C'est donc également une véritable responsabilité qui nous incombe à tous ; Ellysée, Gouvernement et Mission.  
L'inscription n'est pas une fin en soi, il faut transformer l'essai obtenu. Il nous appartient désormais de mettre en valeur et de transmettre tant en France qu'à l'Étranger un modèle culturel qui est lié à l'excellence de notre gastronomie, de nos produits et de nos savoir faire.

La présente note a pour objet de proposer un programme d'actions et un nouveau cadre de gouvernance. Les propositions s'inscrivent d'une part dans le prolongement des démarches initiées en faveur du dossier de candidature de la France auprès de l'Unesco et d'autre part en complément des réflexions et initiatives gouvernementales pour la mise en œuvre d'un Programme National pour l'Alimentation.

L'inscription du Repas gastronomique des Français sur la liste représentative du PCI va nécessiter la mise en œuvre de mesures visant à :

- 1 - informer, expliquer et communiquer
- 2 - gérer et diffuser le label Unesco
- 3 - concevoir et développer des outils permettant de faire fructifier un véritable atout pour la France.

Il s'agit donc d'expliquer et de mettre en valeur la tradition du repas gastronomique des Français afin de la faire vivre en France et la promouvoir à l'étranger. À travers le repas c'est le patrimoine gastronomique dans son ensemble (produits, savoir faire et savoir être) qui doit être valorisé.

▲ Extrait d'une note du Cabinet de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, sur la candidature en vue de l'inscription du « repas gastronomique des Français » au patrimoine de l'humanité (2010). Arch. nat., 20170076/42.

► Plaquette de communication éditée par l'Association de préfiguration de la Cité internationale de la gastronomie en Val-de-Loire (Tours) [2013-2014]. Arch. Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines, Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, dossier 17VO254, carton 13.



Le repas  
gastronomique  
des Français®  
Patrimoine de l'humanité

### LE REPAS GASTRONOMIQUE DES FRANÇAIS PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Le « Repas gastronomique des Français » est reconnu par l'Unesco, depuis le 16 novembre 2010, comme « Patrimoine culturel immatériel de l'humanité ».  
En quoi consiste cette reconnaissance ? Qu'est-ce que l'Unesco reconnaît précisément ? À quoi cela peut-il servir ?



Mission Française  
du Patrimoine &  
des Cultures Alimentaires